



3250 Bloor St. West, Suite 200
Toronto, Ontario
M8X 2Y4 Canada

416-231-5931 1-800-268-3781
F: 416-231-3103
www.united-church.ca

Novembre 2017

Madame la députée, Monsieur le député,

Vous avez beaucoup de pain sur la planche cet automne, et la population canadienne s'attend à ce que vous fassiez preuve d'un leadership éclairé dans nombre de dossiers importants.

L'Église Unie du Canada accueillerait favorablement la possibilité de partager avec vous ses analyses et ses perspectives concernant les dossiers qui seront soumis à la Chambre des communes. L'Église Unie, d'ampleur pancanadienne, compte plus de 3 000 paroisses d'un océan à l'autre et cultive des liens exhaustifs et de longue date avec de nombreux partenaires mondiaux, partout dans le monde. Nous possédons une expérience de terrain qui pourrait vous aider à prendre des décisions éclairées et empreintes de sagesse au nom des Canadiens et des Canadiennes.

Nous avons beaucoup œuvré dans les domaines de la justice, de la paix, de la durabilité et de la réconciliation, et nous souhaitons collaborer avec vous concernant ces dossiers et d'autres questions que nous connaissons bien. Permettez-moi de vous donner en exemple trois dossiers sur lesquels nous pouvons vous conseiller.

Un dossier clé dans lequel nous sommes engagés est celui de la réconciliation entre les peuples autochtones et les peuples non autochtones du Canada. L'Église Unie figure parmi les instances religieuses qui ont dirigé les pensionnats autochtones. Plus tard, dans les années soixante, nous avons aussi participé à la rafle qui a permis à certains de nos membres d'adopter des enfants autochtones et métisses. L'Église Unie a dû reconnaître l'influence que le racisme et le colonialisme ont exercés dans le façonnement des mentalités, tant celles des individus que celles de notre Église. Notre démarche de réconciliation avec les peuples autochtones s'étend sur trois décennies, et nous savons assurément que nous la poursuivrons pendant de nombreuses années. Tout au long du chemin, les leaders autochtones de notre Église nous ont beaucoup appris. Nous avons aussi appris de nos erreurs et de notre cheminement collectif visant à tisser des relations justes. Alors que le Canada souhaite établir une nouvelle relation avec les peuples autochtones, des liens fondés sur l'équité, la réciprocité et le respect, nous souhaitons vous communiquer, dans un esprit de partage, notre expérience et nos connaissances.

En 2015, la Commission de vérité et réconciliation a décrété que la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones servira de cadre dans le processus de réconciliation. Elle a aussi demandé au gouvernement, aux Églises et au secteur des affaires d'intégrer ce cadre dans sa version intégrale. Nous sommes actuellement engagés dans un tel processus quant à nos propres structures. Cet automne, le projet de loi d'initiative parlementaire C-262 visant à rendre la loi canadienne conforme à la Déclaration sera présenté en deuxième lecture. Nous avons demandé à la députation fédérale d'appuyer ce projet de loi, qui propose un plan de mise en œuvre s'étendant sur une période de 20 ans, ainsi qu'un processus de reddition de compte assurant la transparence et la responsabilisation. Nous nous adressons aussi à vous et vous demandons respectueusement d'appuyer les principes contenus dans le projet de loi.

Sur la scène internationale, l'Église Unie s'intéresse à un autre dossier important et œuvre pour soutenir les efforts de paix et l'adoption d'une solution juste pour Israël et pour la Palestine. Dans le cadre de mon récent séjour dans cette région du monde, j'ai entendu les témoignages de nos partenaires de longue date, qui m'ont fait part de la *gravité* de la situation. Selon eux, la communauté internationale doit urgemment et clairement faire preuve d'un leadership pour que cessent les effusions de sang avant que l'espoir et la possibilité d'une paix juste ne soient anéantis. Nous vous



demandons, à vous qui siégez au Sénat, d'amener le Canada à participer davantage aux efforts internationaux de paix, comme l'exhorte le Conseil de sécurité des Nations Unies dans la résolution 2334, qui préconise « ... l'intensification et l'accélération des efforts diplomatiques entrepris et de l'appui apporté aux niveaux international et régional en vue de parvenir sans tarder à une paix globale, juste et durable au Moyen-Orient... »

L'Église Unie du Canada soutient le droit à l'autodétermination, tant pour le peuple palestinien que pour le peuple israélien. Nous collaborons dans la région avec des partenaires tant palestiniens qu'israéliens et nous appuyons les initiatives non violentes qui promeuvent la cessation de l'occupation par la voie d'une résolution juste, négociée et conforme au droit international et aux résolutions pertinentes de l'ONU.

Par sa campagne *Décolonisez vos achats*, l'Église Unie souhaite créer les conditions qui favoriseront la paix, notamment en préconisant des mesures économiques ciblant des produits provenant des colonies israéliennes établies illégalement dans les territoires occupés de la Palestine. La campagne cible aussi les entreprises qui soutiennent ces colonies, dont l'existence même contrevient au droit international. Cette initiative est parfois confondue avec le mouvement de boycottage, de désinvestissement et de sanctions (BDS), qui fait appel à l'imposition de sanctions économiques et autres à tout l'État d'Israël. Nous ne faisons pas partie de ce mouvement. Toutefois, nous sommes vivement convaincus de l'importance de respecter les droits et les libertés démocratiques, dont le droit des citoyennes et des citoyens d'exprimer des critiques constructives et de mener des actions non violentes à l'endroit des gouvernements, tant canadien qu'étrangers.

Nous voulons également collaborer avec vous pour que le Canada respecte ses obligations relevant de la loi internationale sur l'étiquetage de produits provenant des colonies et vendus en sol canadien. La mise en place d'un tel étiquetage permettrait aux consommatrices et aux consommateurs canadiens de faire des choix éthiques à l'achat de produits. L'Église Unie invite le Canada à exclure de l'Accord de libre-échange Canada-Israël (ALÉCI) les produits fabriqués dans les colonies illégales, et à établir une réglementation à l'intention des détaillants canadiens obligeant ceux-ci à apposer des étiquettes qui distinguent les produits provenant des colonies illégales des produits fabriqués en Israël. Les 28 pays de l'Union européenne ont tous mis en place une telle réglementation et d'autres pays considèrent la possibilité de leur emboîter le pas.

Un autre dossier sur lequel nous nous penchons depuis plusieurs décennies est celui de l'accueil des réfugiés au Canada. Nous aidons ces personnes à acquérir une autonomie et à devenir des membres actifs de notre société. La crise mondiale des réfugiés demeure un lourd problème pour les gouvernements du monde entier, et en tant que signataire d'ententes de parrainage, l'Église Unie partagerait volontiers avec vous son expérience, ses préoccupations et ses compétences dans ce domaine. Par exemple, nous sommes toujours préoccupés par la question des réfugiés qui se présentent aux postes frontaliers Canada-États-Unis et qui demande au Canada le statut de réfugié. À quelques exceptions près, ces personnes se voient refusé l'accès au processus d'asile canadien et sont immédiatement renvoyées aux États-Unis. Nous vous demandons d'intervenir, en tant que membre du Sénat, pour que le Canada se retire de l'Entente sur les tiers pays sûrs, compte tenu du fait que le système d'asile et le régime de détention migratoire des États-Unis ne respectent pas les normes juridiques établies par le Canada et la communauté internationale.

J'estime que l'Église Unie du Canada peut offrir des analyses approfondies et de précieuses ressources dans ces trois dossiers et bien d'autres, ce qui vous serait utile dans votre travail. Nous possédons un solide réseau de partenaires sur le terrain, dans tout le Canada et dans le monde. Je vous invite à communiquer avec M. Paul Russell, notre coordonnateur des communications, en écrivant à prussell@united-church.ca, ou en composant le 416-231-7680, poste 2060. M. Russell vous mettra en communication avec notre personnel-cadre responsable de ces dossiers.

Je vous remercie de l'attention que vous porterez à notre offre de collaboration et vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments dévoués.



Jordan Cantwell, pasteure
Modératrice de l'Église Unie du Canada